

Deux conteneurs de récupération du verre arrivent sur le territoire de la RIGIDBNY

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nicolet, le 11 août 2022 - La Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour Nicolet-Yamaska est fière d'annoncer le déploiement de deux conteneurs de récupération qui permettra à la population de déposer plusieurs types de contenants de verre non consignés. Les bouteilles et contenants alimentaires en verre, transparents ou colorés, seront ainsi détournés du bac bleu et retournés plus efficacement dans l'économie circulaire. En agissant de façon écoresponsable, les citoyens qui déposeront leurs contenants de verre dans le conteneur situé à l'Intermarché de Gentilly ou au centre commercial de Nicolet, participeront de façon tangible aux objectifs de réduction d'émission de gaz à effets de serre.

Le projet de récupération du verre est mené en collaboration avec les deux villes participantes et Bellemare environnement, ayant comme principal objectif de détourner le verre du bac bleu et éventuellement lui redonner une seconde vie.

D'ailleurs, le président de la compagnie, M. Serge Bellemare, se dit très impressionné de voir que le projet de la "Route du verre", dépasse maintenant les frontières de la Mauricie et se dit très heureux de constater que la région du Centre-du-Québec adhère à l'idée qu'il est possible de faire mieux pour l'environnement en récupérant le verre.

«L'installation d'un conteneur de recyclage du verre sur le territoire de Bécancour est un symbole fort de notre grande volonté de détourner le plus grand volume possible de matières recyclables de l'enfouissement. Ce que propose le Groupe Bellemare en valorisant le verre récupéré répond tout à fait à nos orientations. Nos pratiques en termes de protection de l'environnement doivent changer et ce projet permet d'aller de l'avant de façon innovante et proactive vers une meilleure gestion de nos ressources, tout en nous éduquant à mieux consommer, » exprime la mairesse de la Ville de Bécancour, Mme Lucie Allard.



«Nicolet essaie toujours d'innover en matière d'actions environnementales et d'écoresponsabilité et ce projet était à nos yeux tout indiqué lorsqu'il est question du triage des matières recyclables. En plaçant le conteneur dans un endroit fréquenté et accessible en tout temps, les citoyens auront un lieu facile d'accès pour y déposer leurs bouteilles et pots de verre et ainsi devenir ou continuer d'être un acteur incontournable d'une meilleure valorisation des matières recyclables.» a poursuivi la mairesse de la ville de Nicolet, Madame Geneviève Dubois.

Comme l'explique M. Mario Lacroix directeur général de la Régie : «Voici un très bel exemple d'initiative GAGNANTE pour tous les intervenants impliqués. Le verre ne sera plus le mouton noir de la récupération:

- Le Groupe Bellemare va recevoir du verre de qualité qui sera utilisé dans leurs usines
- Cela deviendra du recyclage local pour de la matière que vous aurez aussi récupéré localement
- Les citoyens engagés pourront reprendre confiance au sujet de la disposition du verre. »

Nous tenons à remercier Bellemare environnement, les mairesses de Nicolet et de Bécancour ainsi que notre partenaire Recyc-Québec.

Pour toute information supplémentaire :

Joanie Pépin 819-294-2999 poste 101 prog.rigidbny@gmail.com





Deux conteneurs de recyclage du verre arrive sur le territoire de la RIGIDBNY

Déroulement de la conférence de presse

9 h 50	Livraison du conteneur de recyclage du verre. Prise de photos et vidéos.
10 h 00	Accueil Joanie Pépin, Coordonnatrice des programmes à la RIGIDBNY
10 h 05	Mot du directeur général de la RIGIDBNY, M. Mario Lacroix
10 h 15	Mot du président du Groupe Bellemare, M. Serge Bellemare
10 h 20	Mot de la mairesse de la ville de Bécancour, Lucie Allard.
10 h 30	Mot de la mairesse de la ville de Nicolet, Geneviève Dubois
10 h 40	Période de questions et prise de photos
11 h 00	Fin de la conférence de presse

Pour toute information supplémentaire :

Joanie Pépin 819-294-2999 poste 101 prog.rigidbny@gmail.com